



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Réseau Canopé
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

DANS CE CADRE

Académie :	Session :
Examen :	Série :
Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
Epreuve/sous épreuve :	
NOM :	
(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)	
Prénoms :	N° du candidat
Né(e) le :	
(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)	

NE RIEN ÉCRIRE

Appréciation du correcteur

Note :

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

CAP

AGENT DE SÉCURITÉ

SESSION 2017

EP1 – ÉPREUVE ÉCRITE

Prévention et dissuasion des actes de malveillance et de négligence

DOSSIER SUJET

Le dossier est à rendre avec la copie

Il est constitué :

Du sujet

D'une annexe à compléter.

CAP Agent de Sécurité	Code :	Session 2017	SUJET
EP1 : Prévention et dissuasion des actes de malveillance et de négligence	Durée : 1 H	Coefficient : 2	Page 1 / 7

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Vous êtes Marion ROBIN, agent de sécurité pour la société SECUVAL. Cette société assure une prestation sur le site de l'incinérateur de la commune de DIENNE.

Vous êtes affectée au service de sécurité de ce site qui assure le traitement et la valorisation des déchets ménagers de 28 communes. Chaque jour 500 camions bennes viennent décharger les ordures ménagères, les déchets végétaux et industriels non dangereux.

Les matériaux valorisés, en particulier les métaux, font l'objet de convoitise pour leur valeur marchande élevée. D'importants moyens mécaniques contre les intrusions ont été mis en place.

Vous travaillez sous la responsabilité de Monsieur Jean VAL, chef de poste.

Vous avez à votre disposition :

- 1 émetteur récepteur portatif
- 1 trousseau de clés
- 1 lampe torche
- 1 crayon et calepin
- 1 téléphone fixe et 1 téléphone portable
- 1 dispositif de commande d'ouverture et de fermeture des barrières.

**Nous sommes le 20 mai 2017, vous avez pris votre service à 6 heures.
Vous venez d'effectuer une ronde en périphérie du site.**

Question 1 :

(2 pts)

Quels sont les moyens de protection mécanique périphérique que vous connaissez ?

Le bâtiment administratif de l'incinérateur est protégé également contre les intrusions par des moyens mécaniques de protection.

Question 2 :

(2 pts)

Quels sont les moyens de protection mécanique périmétrique qui peuvent être utilisés ?

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Pour détecter les intrusions dans les bureaux du bâtiment administratif, des matériels de détection électronique ont été mis en place.

Question 3 :

(2 pts)

Quel est le matériel électronique permettant de détecter les intrusions au niveau de la porte d'entrée d'un bâtiment ?

Question 4 :

(2 pts)

Quel est le matériel électronique permettant de détecter les intrusions dans le hall d'entrée d'un bâtiment ?

Question 5 :

(4 pts)

Compte-tenu de l'heure de votre prise de poste, votre horaire est-il considéré comme un horaire de nuit ? Justifiez votre réponse.

L'incinérateur est situé sur la commune de DIENNE.

Question 6 :

(2 pts)

Quelle est la personne représentant l'autorité municipale ?

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Question 7 :

(3 pts)

Caractériser le mode de désignation et la fonction du maire dans le tableau ci-dessous, en entourant la bonne réponse.

Le maire est élu pour 6 ans.	Oui	Non
Le maire est responsable de la Police municipale.	Oui	Non
Le maire est nommé par le Président de la République.	Oui	Non
Le maire vote les lois.	Oui	Non
Le maire peut prendre des arrêtés.	Oui	Non
Le maire participe à l'élection des sénateurs.	Oui	Non

**À 10 h 30 un riverain de l'incinérateur se présente à l'entrée du site.
Il dit : «les fumées polluent et ça me fait tousser, je veux voir le chef !»**

Question 8 :

(3 pts)

Quels peuvent être les signes montrant que cette personne est énervée ?
(3 réponses attendues)

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Question 9 :

(3 pts)

Dans cette situation, vous réagissez en entourant les bonnes réponses.

- | | | |
|---|-----|-----|
| En écoutant calmement cette personne..... | oui | non |
| En lui recommandant de partir, je n'ai pas de temps à perdre..... | oui | non |
| En l'emmenant immédiatement dans le bureau du directeur..... | oui | non |
| En alertant votre chef de poste par émetteur récepteur..... | oui | non |
| En lui demandant son identité..... | oui | non |
| En lui faisant la morale..... | oui | non |

Très mécontent, le riverain, Jules VAPOT quitte le site à 10 h 45 en proférant des menaces.

Une demi-heure plus tard, il revient avec son tracteur, percute la barrière d'entrée de l'incinérateur. La barrière est détruite.

Question 10 :

(1 pt)

À quelle classe correspond l'infraction commise par Jules VAPOT, quelle est la juridiction compétente pour juger cette infraction ?

Question 11 :

(3 pts)

Quelles sont les 3 classes d'infractions que vous connaissez ?

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Question 12 :

(5 pts)

Vous prévenez votre chef de poste, afin d'appeler la gendarmerie. Il vous demande d'épeler en alphabet international le nom et le prénom de l'individu.

(0,5 pt par lettre correcte)

J :
U :
L :
E :
S :

V :
A :
P :
O :
T :

Question 13 :

(8 pts)

Monsieur Jean VAL vous demande de rédiger un rapport d'incident relatif à la venue de Monsieur VAPOT.

Complétez l'annexe 1 page suivante (veillez à la présentation et l'orthographe).

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Annexe 1 à compléter

Nom :

Prénom :

Fonction :

à Monsieur

Objet : Rapport d'incident

Fait à le 2017

Signature :